

Montlaur

Claude Alinat en partance pour Venise

Que nos concitoyens montlaurais se rassurent, la municipalité de Venise n'a pas débauché l'assidu employé communal local. Il n'est pas non plus question de vacances pour Claude Alinat qui, d'ailleurs, ne voue pas à cette notion un culte démesuré.

Mais alors, que va-t-il faire à Venise ? Et bien, il est tout simplement mandaté par la mairie pour, dans le cadre de son travail, aller suivre une formation dans la cité des doges. Prenons l'histoire à son commencement. On connaît le penchant de notre premier magistrat pour le canal de Montlaur. On connaît moins sa passion pour la capitale de la Vénétie. Vous aurez trouvé par vous même que le point commun entre les deux, réside dans l'intérêt touristique, à défaut d'être marchand, que peuvent revêtir les voies d'eau navigables.

La municipalité montlauraise a comme futur projet la création d'un plan d'eau mais aussi l'intensification du maillage des canaux dans la périphérie montlauraise. Légèrement élargis, les biefs pourraient devenir navigables pour de petites embarcations. Vous aurez compris l'attrait que peut revêtir cette navigation bucolique au gré des jardins et des champs.

Claude Alinat a donc été envoyé à Venise afin d'apprendre les rudiments de conduite d'une gondole. Dans le cours



■ Claude Alinat sur le point de rejoindre Toulouse-Blagnac.

très prisé de Gian Luca Fortuzzo, notre ami va se familiariser avec la céléberrissime embarcation, dans la lagune tout d'abord, mais aussi dans le grand canal et, pour terminer, sur les petits canaux adjacents comme le rio Santa Caterina. Outre l'obtention du permis de gondolier, Claude Alinat doit aussi contacter des fabricants de gondoles afin qu'ils proposent des devis pour des embarcations spécifiques au Rougier, capables, par exemple, d'embarquer des moutons.

Aux dernières nouvelles, Jacques Bernat, le maire de Camarès, serait également intéressé. En effet, depuis des décennies, on parle de rendre navigable le Dourdou de Camarès à Montlaur. Canular ou ambitieux projet économique ? Dans ce dernier cas, Claude Alinat devra également passer son permis pour conduire barges et péniches.

Correspondant ML : 06 33 44 80 03